

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 237

présenté par

M. Panifous, M. Saint-Huile, M. Jean-Louis Bricout, M. David Habib et M. Taupiac

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.